# LE JOURNAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MOTARDS EN COLÈRE

# **1ER SEMESTRE 2015**

#### Sous-Direction Administrative

### 2- BUREAU

Nº d'ordre 80/132.

ce numéro derra être rappelé dans lantes les communications adressies à la Préfecture de l'alire).

DUFLICATA

La déclaration doit, dans le détait La bégharation doit, dam le détat dan moss, étre remaine politiques par les autre de l'association, au mayen de l'innection na l'august d'in-terior d'un extrait conformat la date du la décharation, ainsi que l'inheation du sègne social, (biècret du 16 août (201, art. 1°).

Les associations sont tennes de faire contuites dans les trois mois faire committo chaix los truis mois louis les changements autvenus dans bour administration ou leur direction ainsi que toutes les mo-difications appositées à leura staluis, (Loi du 1º Juillet 1991, art. 5).

Les modifications apportées aux statuts of les changements surve-nes dans l'administration ou la direction de l'association, sont transcrits sur un registre tenu au sège de boude association déclarée; les dates des récépasés relatifs aux sontifications et changements sont modifications et changements sont modifications et changements modifications et changements modifications et changements aux registre.

Co registre duit être cotă par persière et par dernière page et paraphà sur chaque famile par la Prêfet de Police ou seu délègué, (liècret du 16 avoit 1991, art. 6 of

## Récépissé de Déclaration d'Association (Loi du ter Juillet 1901. - Art. 5)

A la date du23 janvier	1980
Monsieur Jean-Marc NALDONADO	
demeurant à MONTHORENCY 91	
Max Résidence Pascal	
n effectué la déclaration d'une association porta nation de "FEDERATION FRANCAISE DES	nt la dénomi- MOTARDS
EN COLERE - F.F.M.C."	
a consequence of the contract	
et dont le siège social est fixé à PARIS 75014	
Il a déposé à l'appui de cette déclaration :	
1- Deux exemplaires des statuts de l'association	n ;
2ª La liste des personnes chargées de l'adminis	
la direction de l'association ;	
3º Un registre	

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt de la déclaration et des pièces annexées, sans préjuger en quoi que ce soit la légalité de l'association.

> Pour le Préfet de Police : LE CHEF DE BUREAU,

signé : Mlle FOURMOIS





# Édito

35 ans ! Des premières années fondatrices, en passant par les nombreuses années de développement et, aujourd'hui, par une période d'adaptation nécessaire, cela fait des années que la Fédération vit, s'active et s'adapte, au service des motards, de TOUS les motards. Cela ne serait pas arrivé sans l'aide de milliers de bénévoles qui ont investi beaucoup de leur temps et de leurs compétences au service de l'intérêt commun.

Au-delà de ces bénévoles, ce sont leurs actions concrètes que nous avons voulu valoriser. Ces actions qui agissent notamment pour la sécurité de tous et pour l'éducation au partage de la route (et au partage tout court). Mais les actions de la Fédération ne se résument pas à cela, elles sont variées et ont différents objectifs, différentes saveurs, à l'image de nos motos, à l'image de nos différences.

La prise en compte de ces différences, dans l'objectif d'unir et de représenter tous les motards, est un thème qui a beaucoup mobilisé, et qui mobilise encore, les bé-

Eric Thiollier.

névoles de notre Fédé. Cela s'est affirmé par une écoute, une compréhension mutuelle des motards adhérents, mais également par l'observation de notre environnement, de la société et des individus qui la composent. Cette écoute, longue et parfois fastidieuse, a permis à la Fédération de s'adapter, d'agir et de communiquer en conséquence. Et cela fonctionne à en voir la perception qu'en ont nos partenaires dans le monde de la moto.

L'écoute est le maitre mot de l'adaptation. Celle-ci est une nécessité pour le développement de notre Fédération et de son Mouvement, et force est de constater que cette passion anime toujours les bénévoles, sociétaires, coopérateurs et salariés de notre Mouvement, 35 ans après la création de la FFMC.

Sur ce, nous vous souhaitons une agréable lecture des divers sujets que nous vous présentons dans ce numéro afin que vous puissiez vous faire une opinion éclairée des enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Valentin Page



FFMC Secrétariat National - 8 rue Jean-Jacques Rousseau - 93100 Montreuil

Rédacteurs: Marc Bertrand, Nathanael Gagnaire, Catherine Galdos, Valentin Page et

Tel. 01 48 18 03 20 - contact@ffmc.fr - www.ffmc.fr Directeur de la publication : *Nathanaël Gagnaire* Rédacteurs en chef : *Catherine Galdos et Valentin Page* 

Imprimeur : Imprimerie de Champagne

Z.I. Les Franchises 52000 Langres N° ISSN : 1630-8506

# **L'agenda**

## **VOS RENDEZ-VOUS AVEC LA FFMC NATIONALE**

Toutes les dates de l'agenda sont désormais disponibles sur notre site internet.



## Les réunions du **Bureau national**

- 28 février & 1er mars
  - 11 & 12 avril
  - 2 & 3 mai
- 22 mai (à La Grande Motte)

Les réunions ont lieu dans les locaux du secrétariat national à Montreuil.

Elles sont ouvertes à tous les adhérents de la FFMC.

## Les Conseils de région

- 14 & 15 mars
- 21 & 22 mars
- 28 & 29 mars

## Les Assises de la FFMC (Assemblée générale)

les 22, 23 et 24 mai à la Grande Motte

Les conseils de région sont ouverts à tous les adhérents. Pour participer, contactez votre antenne.

### **VOS RENDEZ-VOUS MOTO**

#### Enduropale

le 30 janvier au Touquet (62)

• Les 24H du Mans moto - les 18 et 19 avril au Mans (72)

 Le Grand-Prix de France - les 15, 16 et 17 mai 2015 au Mans (72)

# Le mot du **Bureau** national

Il y a 35 ans, la FFMC voyait le jour sous l'impulsion de quelques motards, mus par la volonté de défendre leur liberté de circuler et par des valeurs de solidarité et de partage.

Ce sont ces valeurs, qui sont toujours aujourd'hui notre leitmotiv, qui fondent notre action et qui nous ont menés, le 7 janvier 2015 à proclamer: «la FFMC est Charlie» ! Car face à l'obscurantisme, au fascisme, à l'ignorance, nous avons nos propres armes : la solidarité et la non-discrimination. la liberté et le partage, la tolérance et le respect de nos différences, par la formation plutôt que par la répression.

Nos valeurs ont été déclinées de multiples manières au fil du temps au travers d'actions symboliques et concrètes qui sont présentées dans le «Focus» de ce Caillou.

Pour son 35ème anniversaire, la FFMC doit -plus que jamais- s'adapter aux usagers de deux et trois roues motorisés et à son environnement. C'est ce challenge qui nous est lancé alors que se pose la question de l'adhésion à la FFMC des nouveaux sociétaires de la Mutuelle des Motards.

2015 sera une année chargée en réflexions et en actions. Ayons toujours en tête ces valeurs qui ont fondé notre Fédération et prônonsles pour nous battre, à notre niveau, contre les maux de notre société!

Le Bureau national

AU SOMMAIRE

FOCUS: LES ACTIONS DE LA FFMC P.12

DOSSIER: DU CHANGEMENT AU SN

LA FFMC & VOUS

INFOS PARTENAIRES

EDUCATION ROUTIÈRE DE LA JEUNESSE

RELAIS MOTARDS CALMOS

POINTS NOIRS





Un décret paru au journal officiel le 2 novembre offre enfin aux détenteurs du permis A2 un choix plus large de motos. Dorénavant, les titulaires du permis A2, qui représentent un tiers des nouveaux permis moto, n'auront plus à choisir entre du neuf et du très ancien.

## UNE ANCIENNE LIMITE TROP RESTRICTIVE

Depuis le 19 janvier 2013, les titulaires du permis progressif dit permis « A2 » ne pouvaient conduire que des motos bridées à 47,5 chevaux maximum à la condition que la puissance d'origine du véhicule ne fût pas plus de deux fois supérieure à la puissance bridée.

Cette limite interdisait aux nouveaux conducteurs l'accès à nombre de motos d'occasion bridées à 34 ch (limite de puissance en vigueur avant la réforme de 2013), obligeant ces derniers à se tourner vers des motos plus récentes, et donc plus chères...

Heureusement pour eux, elle vient d'être supprimée par décret (décret n° 2014-1295 du 31 octobre 2014 portant diverses dispositions en matière de sécurité routière).

## UNE PUISSANCE MAX PLUS COHÉRENTE

Le nouvel article R221-4 du code de la route impose désormais une limite plus cohérente en imposant que les motos bridées pour les permis A2 ne soient pas dérivées d'un modèle de plus de 70 kW (soit environ 93 chevaux).

Grâce à cette modification de texte, les titulaires du permis A2 accèdent à toute une gamme de moyenne cylindrée bridées à 34 chevaux très présente sur le marché de l'occasion à des tarifs abordables.

La FFMC attendait avec impatience la publication de ce décret, promis par le ministre, qui concrétise une revendication qu'elle portait depuis de longs mois avec ses structures: l'Assurance Mutuelle Des Motards et l'Association pour la Formation Des Motards.

Catherine Galdos

## **APPEL À COTISATION 2015**

## LA FFMC EXISTE GRÂCE À VOUS!

Vous le savez, la FFMC est uniquement financée par les cotisations de ses adhérents. Pour qu'elle continue son action, elle a besoin de votre soutien.

Pas d'augmentation en 2015 : le montant de la cotisation des personnes physiques reste à 39€.

Sur ces 39€, 13€ sont reversés à votre antenne départementale, le reste (26€) sert à financer la structure nationale qui, pour rappel, emploie 5 salariés.

### 3 façons de renouveler votre cotisation :

- Directement auprès de votre antenne, lors d'une réunion mensuelle ou de son assemblée générale
- Sur internet, en passant par votre compte
- « adhérent » sur http://gael.ffmc.fr/
- Par courrier, en envoyant votre chèque à FFMC TN, 1 rue du parc des sports à Caen (14000).

Merci à tous!

**Catherine Galdos** 

# FACEBOOK: LA PAGE FFMC DÉPASSE LES 100 000 LIKES!

SI LA FFMC COMPTE UN
PEU MOINS DE 10 000
ADHÉRENTS, ELLE RASSEMBLE SUR FACEBOOK
PLUS DE 100 000
SYMPATHISANTS QUI
SUIVENT DE PRÈS SES
ACTIONS.
NOTRE OBJECTIF POUR
2015: LES CONVAINCRE
DE CONCRÉTISER
LEUR INTÉRÊT PAR UNE
ADHÉSION OU UN DON.

## LA COTISATION FFMC EST-ELLE DÉDUCTIBLE DE VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU?

Régulièrement, vous nous interrogez sur la possibilité de déduire de votre impôt sur le revenu une partie de la cotisation que vous versez à la FFMC.

Cette déduction de 66% est possible lorsque le versement est fait au profit de certaines associations et notamment celles qui sont d'intérêt général.

Par deux fois, en 2007 et 2013, la FFMC a demandé à l'administration fiscale si elle pouvait émettre, au profit de ses adhérents et donateurs, des reçus fiscaux ouvrant droit à cette réduction d'impôt. Malheureusement, par deux fois, l'administration a répondu par la négative.

La FFMC, pas d'intérêt général ? C'est difficile à admettre au vu de toutes les actions de prévention que nous menons, de l'agrément de l'Education nationale que nous avons obtenu pour nos formations auprès des jeunes, et, plus généralement, de toutes nos contributions en faveur de la sécurité des usagers!

**Catherine Galdos** 





En attendant d'être complètement refondu, le site internet de la FFMC nationale évolue pour vous offrir une information plus claire et surtout plus accessible.

Les rubriques ont été repensées pour permettre aux internautes de trouver plus efficacement l'information qu'ils recherchent. En effet, de nombreuses questions posées au secrétariat national par email ou par téléphone pourraient trouver réponse par une simple visite du site internet de l'association.

L'iconographie a également été revue pour une présentation plus harmonieuse et une **identification rapide** de la nature de l'article publié : actualité, information, communiqué de presse ? Une jolie petite bulle vous indique dès le premier regard de quoi il est question.

La presse se voit attribuer un espace dédié où les journalistes accèderont à toutes les communications officielles de la Fédération et à différentes illustrations que nous mettrons à leur disposition (logo, photos de manifestation, etc.).

Enfin, et toujours dans l'objectif de mieux vous informer, le site accueille une **rubrique « Agenda »** qui vous permettra de connaître les dates de toutes les réunions nationales (assemblée générale, réunion mensuelle de la structure dirigeante, etc.), celles des manifestations que nous organisons ainsi que de tout autre événement où la FFMC sera présente.

Bien sûr, vous retrouverez également tous les rubriques habituelles : le formulaire de contact, les coordonnées de la structure nationale, celles de vos antennes départementales, les modalités d'adhésion, la boutique FFMC et l'abonnement à la newsletter.

Pour voir tout ça, une seule adresse: www.ffmc.fr

**Catherine Galdos** 



L'ÉQUIPE DE MOTO MAGAZINE, LES BÉNÉVOLES ET LES SALARIÉS DE LA FFMC EXPRIMENT LEUR SOUTIEN AUX VICTIMES DES ATTENTATS DES 7, 8 ET 9 JANVIER 2015 ET À LEURS FAMILLES. NOUS SOMMES TOUS CHARLIE.

## COMPARATIF DE MOBILITÉ FEMA: LE DEUX-ROUES MOTORISÉ A L'AVANTAGE

AFIN DE DÉMONTRER L'UTILITÉ DES DEUX ROUES MOTORISÉS, LA FEMA (FEDERATION OF EUROPEAN MOTOR-CYCLISTS) A ORGANISÉ UN COMPARA-TIF DE DÉPLACEMENTS METTANT EN ŒUVRE DIFFÉRENTS MODE DE TRANS-PORTS SUR DES TRAJETS TYPE DANS 15 VILLES DE 8 PAYS EUROPÉENS.

**CONCLUSION**: CE SONT LES 2RM QUI SONT SYSTÉMATIQUEMENT ARRIVÉS LES PREMIERS.

**ERIC THIOLLIER** 

## **CIRCULATION INTER-FILES:**

## L'EXPÉRIMENTATION COMMENCERA À LA RENTRÉE 2015

Une circulaire du ministre de l'intérieur, datée du 22 décembre 2014, confirme la mise en place de l'expérimentation sur toutes les « autoroutes et routes à caractéristiques autoroutières d'Ile-de-France, du Rhône, des Bouches-du-Rhône et de la Gironde » à la rentrée 2015.

D'ici là, les préfets sont chargés de mettre en place les outils nécessaires à l'expérimentation : choix des lieux et implantation des dispositifs de mesure.

Plus d'infos sur notre site : www.ffmc.fr

Catherine Galdos



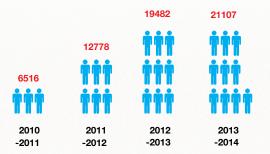
Ça roule à la fédé!

Soucieux de mettre en œuvre le concept de «continuum éducatif» (voir encadré p. 13) et de sensibiliser les jeunes aux spécificités de la circulation en deux-roues motorisés, les Motards en colère sont invités dans les écoles pour délivrer un message qui surprend et captive les élèves... et souvent aussi leurs professeurs!

Voilà cinq ans que la FFMC met en œuvre son programme ERJ... ERJ pour Education Routière de la Jeunesse. Ça consiste à intervenir en milieu scolaire (collèges, lycées et centres de formation d'apprentis) pour transmettre une sensibilisation aux questions routières à des adolescents en âge de circuler sur les routes, essentiellement en cyclomoteur (mobs ou scooters). Face à des jeunes avant déjà une petite expérience des questions routières (la leur, celle de leurs parents dont ils sont presque toujours les passagers en voiture et aussi celle des « exploits » racontés par les copains) et en présence de l'enseignant, les intervenants bénévoles de la FFMC font mettre aux jeunes le doigt sur des petits trucs marquants : le regard, être vu, penser à soi et aux autres, comment et pourquoi s'équiper sur un deux-roues... L'objectif n'est pas d'en faire des « experts en sécurité routière », mais juste de les sensibiliser à quelques attitudes et comportements de bon sens et c'est encore mieux s'ils y arrivent par eux-mêmes, rien qu'en y réfléchissant en groupe. Venus habillés en motards, sans faire de morale, les militants de la fédé diffusent en fait quelques petits messages de citoyenneté en semant les graines de l'idée du « partage de la route » que ces futurs conducteurs feront bientôt germer... et même les profs et les proviseurs en redemandent!



## ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES RENCONTRÉS PAR ANNÉE SCOLAIRE



## **PLUS DE 300 INTERVENANTS FORMÉS**

Pour former ses propres intervenants, la FFMC s'est engagée dans un ambitieux programme de formation de ses militants : depuis 2009, 19 stages ont été organisés dans différentes régions (IdF, Rhône-Alpes, Vosges, Auvergne, Picardie, Bretagne, PACA...). Ces stages ont permis de former plus de 300 intervenants bénévoles, accompagnés d'une bonne centaine « d'assistants ». Les candidats au stage ERJ sont présentés par leur antenne de référence qui s'acquitte d'une participation de 50 € par candidat, mais le coût moyen d'un stagiaire revient à environ 500 € en comptant la location d'un site d'accueil en pension complète sur deux week-end successifs et les frais et salaires du binôme de formateurs détachés par l'AFDM (Association pour la Formation Des Motards - la structure formation de la FFMC).

**Marc Bertrand** 

- « LE CONTINUUM ÉDUCATIF C'EST L'IDÉE QUE L'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE NE SE FAIT PAS SEULEMENT LORS DU PASSAGE DU PERMIS DE CONDUIRE, MAIS TOUT AU LONG DE LA VIE »
- « Trois principes peuvent être cités :

  1. L'éducation à la sécurité routière concerne
  l'ensemble des usagers de la route (pas
  seulement les conducteurs), du plus jeune
  âge jusqu'à la fin de la vie.
- 2. L'éducation à la conduite et à la sécurité routière s'inscrit dans un processus progressif et continu. En famille, à l'école, au moment du passage de l'examen du permis de conduire et après son obtention, pendant la vie active et au-delà.
- 3. L'éducation à la route et à la sécurité routière doit, à tous les niveaux de la formation, prendre en compte les aspects comportementaux de l'individu. »

http://www.securite-routiere.gouv.fr/

# CALIVIOS!

# LES RELAIS MOTARDS ORGANISÉS PAR LA FFMC

Cette année encore, et depuis 1991, les antennes FFMC ont organisé une quarantaine de Relais Motards Calmos (RMC). Dispositifs de sécurité, pédagogique et convivial, ces RMC sont l'occasion, pour les bénévoles de la FFMC, d'aller à la rencontre des motards pour les inciter à rouler en sécurité (prudemment et en faisant des pauses pour éviter l'hypovigilance) et les sensibiliser au partage de la route. En 2014, ce sont plus de 50 000 personnes qui ont pu bénéficier des services gratuits mis en place sur ces Relais!

# LES RELAIS MOTARDS CALMOS, C'EST QUOI?

Ce sont des dispositifs de sécurité routière. Les RMC incitent les usagers de la route à marquer un arrêt sur leur trajet en leur proposant de nombreux services gratuits (petites réparations mécaniques, nettoyage des visières, etc. et même parfois des massages) et un moment de convivalité autour d'une boisson chaude ou froide.

Placés à des emplacements stratégiques, sur des itinéraires très fréquentés lors de grands rassemblements motards (Bol d'Or, 24H du Mans moto, etc.) ou lors de week-end de forte affluence sur des itinéraires «balade», ces stands demandent une longue préparation et de nombreux partenariats.

#### L'ÉTAT

Partenaire historique des RMC, la Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR) a contribué, à l'aide de subventions, au fonctionnement de ces actions de 1997 à 2011. Lorsqu'en 2011, les forces de l'ordre ont organisé des actions ciblées sur les motards à proximité des relais, la FFMC a décidé de rompre la charte qui l'unissait avec les services de l'État. Depuis, la situation s'est apaisée et la FFMC devrait, si toutes ses demandes sont acceptées, signer à nouveau une charte avec l'État.



#### LES SOCIETES D'AUTOROUTE

La tenue des RMC est conditionnée à la gratuité des péages pour les deux-roues motorisés. Cette gratuité, appelée «facilité de passage», est la plupart du temps obtenue par la FFMC auprès des sociétés d'autoroutes et est reconduite chaque année pour inciter les motards à emprunter les routes les plus sécurisées sans sortir le porte-monnaie.

### **NOS AUTRES PARTENAIRES**

De nombreux partenaires locaux (préfectures, conseils généraux, détaillants, concessionnaires, etc. ou membres du Mouvement FFMC) participent également, chacun à leur manière, à la mise en place, l'information et au financement de l'opération. Aussi, depuis fin 2014, les marques Motul et Ipone sont nos partenaires. Elles fournissent les ateliers réparation des RMC en produits d'entretien en

échange d'une présence visuelle sur place. Pour que puissent se tenir ces relais, la coordination de tous ces partenaires est essentielle et nécéssite beaucoup d'investissement pour les bénévoles chargés de s'en occuper!

#### **UNE ANNEE 2015 CHARGÉE**

Le nombre de relais prévu est en augmentation, notamment du fait du retour du Bol d'Or au Castellet. La charte avec la DSCR devrait être signée et des discussions avec les sociétés d'autoroutes sont en cours. Cette année encore, des centaines de bénévoles de la FFMC œuvreront à améliorer la sécurité des motards et à promouvoir le partage de la route. Un grand merci à eux!

Valentin Page

## Les journées Motards d'un jour et

# LES OPÉRATIONS POINTS NOIRS

Quand on parle de points noirs ou de zones dangereuses pour les motards, on pense généralement aux gravillons sur les routes, aux trainées de gasoil dans les rondspoints, aux rainurages casse-gueule, aux alissières dites de sécurité non doublées ou tout simplement aux chaussées mal entretenues. De quoi rappeler qu'un accident peut survenir à basse vitesse à cause d'une route en mauvais état. Face à une machine administrative toujours complexe, devant le mille-feuilles réglementaire des collectivités territoriales, il est toujours difficile de faire valoir son droit à rouler en sécurité. La FFMC est là pour faire valoir ce droit et rappeler aux élus quels sont aussi leurs obligations.

## **POINT NOIR**

Mais d'abord, ce qu'est-ce qu'un « point noir » ? Est-ce une dégradation localisée de la chaussée suite à des phénomènes météo intenses (gel, ravinement due à une pluviométrie exceptionnelle), un manque d'entretien résultant de politiques budgétaires qui mettent à mal la notion de « service public » ? Est-ce une conception imparfaite d'une infrastructure routière pour laquelle les recommandations existantes sur la prise en compte des 2RM ont été ignorées, négligées, écartées ? À ce stade de la réflexion, il convient de distinguer le « point noir » qui peut être le déclen-

cheur d'un accident et celui qui va contribuer à aggraver les conséquences d'un accident, d'une chute, d'une glissade... et il arrive que ces deux occurrences se cumulent.

Les antennes départementales sont actives sur ce sujet. Par leurs actions de terrain, elles signalent ces points noirs relevés à l'occasion de roulages organisés par les militants et consacrés au repérage des défauts d'infrastructure ou par des signatures de chartes (comme les FFMC 44 et 59) avec



Infrastructures inadaptées à Condette. © Moto Magazine

comme référence les préconisations du CEREMA\* (ex-CERTU).

La FFMC agit aussi par la

voie juridique comme l'a fait l'antenne du 34 qui a obtenu, devant le tribunal administratif, la condamnation d'une municipalité ayant installé des ralentisseurs réalisés au mépris des normes en vigueur. Car n'oublions pas que si les responsables politiques savent bien se souvenir des motards quand il s'agit de s'alarmer sur les chiffres de l'insécurité routière, ils sont encore bien peu à admettre qu'ils ont aussi des responsabilités et des obligations en matière de prévention des risques en faveur des usagers vulnérables. Ainsi, au moindre pépin survenu dans leur circonscription, ils sont parfois les premiers à estimer que les «motards roulent trop vite», mais sans jamais se poser trop de questions pour savoir si leurs bacs à fleurs en béton, leurs chicanes et séparateurs rarement présignalés ou pas éclairés ou leurs bites anti-stationnement érigées comme autant de herses et autres symboles de leur action « visible » pour séparer les usagers puissent provoquer ou aggraver des accidents.

#### **MOTARD D'UN JOUR**

Pour éviter d'en arriver là. pour tenter d'anticiper sur les aberrations routières que dénoncent depuis trois décennies les Motards en colère, les opérations « motard d'un jour » permettent iustement de sensibiliser très concrètement les élus. fonctionnaires territoriaux et les médias locaux aux réalités de circulation auxquelles sont confrontés les usagers de deux-roues motorisés. La recette est simple : les militants de la FFMC proposent aux responsables de la voirie de les accompagner en leur faisant faire un petit tour à moto, histoire de leur donner à voir la route derrière un guidon, pour comprendre que sur un deux-roues, l'environnement de conduite ne s'envisage pas forcément de la même manière que derrière un volant. En 2014, près de 25 antennes départementales ont réalisé des actions « Motard d'un jour » auprès d'élus, mais aussi de techniciens de voiries ou de responsables administratifs. Ces manifestations positives vont se poursuivre en 2015 et au delà.

Ces initiatives sont également déclinées depuis 1997 au niveau européen, sous forme de la « Balade moto des euro-députés » (MEP ride en anglais) organisée chaque année au mois de juin par la Fédération Européenne des Associations Motocyclistes (FEMA) à Strasbourg ou à Bruxelles.

NG & MB

\* Cerama : Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement.



FFMC & Vous

Cette rubrique vous est dédiée, à vous qui faites la FFMC, d'une façon ou d'une autre...

Pour ce premier trimestre 2015, nous avons souhaité vous présenter deux de nos partenaires provilégiés qui contribuent, à leur niveau, à faire reconnaitre la FFMC et améliorer son impact auprès des Pouvoirs publics.

# **JACQUES BOLLE**

JACQUES, TU PRÉSIDES
LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
MOTOCYCLISME (FFM)
DEPUIS 2008. QUELLE
ÉTAIT TA VISION DE
LA FFMC À L'ÉPOQUE,
COMMENT SE SONT
PASSÉS LES PREMIERS
CONTACTS ?

Au départ, je trouvais que la Fédération Française des Motards en Colère était un mouvement auelaue peu excessif. Néanmoins, lorsque je présidais la ligue d'Ile de France, j'avais eu de bonnes relations avec les représentants franciliens de la FFMC. En arrivant à la tête de la Fédération Française de Motocyclisme en 2008, je me suis dit que si nous avions réussi à nous entendre sur le plan régional, pourquoi ne serait-il pas possible de mettre en place ce même relationnel au niveau national. J'ai donc pris contact avec les représentants nationaux de la FFMC. Je me suis rendu compte qu'avec le temps, la FFMC avait modéré ses revendications. À partir du moment où l'on n'est pas en face d'extrémistes, ie

considère que l'on peut toujours s'entendre et c'est ce qui s'est passé.

## TU AS ÉTÉ À L'INITIATIVE DU PARTENARIAT FFM-FFMC. AUJOURD'HUI, QUELLE PERSPECTIVE VEUX-TU LUI DONNER ?

Lorsque l'on sait que la moto est un microcosme, il faut que l'on parle d'une seule voix afin d'avoir un véritable impact. C'est ce qu'il faut faire pour que nous soyons plus forts en la matière.

LA FFM ET LA FFMC
REPRÉSENTENT LES
UTILISATEURS DE DEUX
ROUES MOTORISÉS
AU SEIN DU CONSEIL
NATIONAL DE LA
SÉCURITÉ ROUTIÈRE.
COMMENT S'ARTICULENT
VOS PRISES DE POSITION
RESPECTIVES EN SON
SEIN?

Quand nous avons commencé à initier ce partenariat, nous nous sommes rendu compte que nous étions d'accord sur l'essentiel de nos revendications en matière de sécurité routière. Encore une

fois, la FFMC a aujourd'hui des positions responsables à nos yeux. De son côté, la Fédération a des côtés sans doute plus militants que par le passé. Les points de vue se sont clairement rapprochés et nous sommes aujourd'hui d'accord sur 80% des choses. En ce aui concerne les 20% restants, nous essayons d'en discuter pour essayer d'avoir une position commune puisque là encore, si l'on veut être crédible, il faut partager la même vision. Il n'y a rien de pire que de voir les représentants du monde de la moto avoir des positions divergentes puisque, évidemment, cela crée une brèche dans laquelle s'engouffrent nos adversaires. Aujourd'hui, nous arrivons toujours à trouver des compromis pour parler d'une même voix.

> Propos recueillis par Eric Thiollier



# THIERRY ARCHAMBAULT

## THIERRY, TU PRÉSIDES LA CSIAM\* DEPUIS 2007. QUELLE ÉTAIT TA VISION DE LA FFMC, COMMENT SE SONT PASSÉ LES PREMIERS CONTACTS?

À mon arrivée à la CSIAM, je ne connaissais la FFMC qu'à travers ses « manifs ». J'en avais la vision d'une structure contestataire efficace dans le « contre », moins dans le « pour ».

J'ai apprécié les premiers contacts de travail que j'ai pu avoir car, très rapidement, j'ai constaté que la FFMC disposait de dossiers très argumentés, très bien construits et à mon sens sous-employés par l'ensemble de la filière 2RM et les Pouvoirs Publics.

## **COMMENT L'AS-TU VU ÉVOLUER DEPUIS ?**

J'ai apprécié de voir les efforts faits par la FFMC pour faire valoir ses arguments autrement que sur un mode exclusivement contestataire. Je garde d'ailleurs un excellent souvenir des Journées Techniques et d'information en 2011 auxquelles on m'avait invité à participer. Cette évolution s'est traduite de manière symbolique par le débat sur « C comme colère » ou « C comme citoyen »...

J'ai le sentiment qu'elle est beaucoup plus écoutée par les Pouvoirs Publics aujourd'hui qu'hier.

# LA CSIAM A ÉTÉ À L'ORIGINE DE LA CRÉATION DE LA « FILIÈRE 2RM » QUI REGROUPE CONSTRUCTEURS, REVENDEURS ET UTILISATEURS DE DEUX ROUES MOTORISÉS. POURQUOI CETTE INITIATIVE ?

Parce qu'elle m'a paru nécessaire pour être efficace dans notre échange de points de vue avec les Pouvoirs Publics, et parce qu'il s'agit plus de promouvoir des intérêts bien compris d'une filière plutôt que des intérêts individuels.

Chacun apporte les points forts de son organisation au service de l'intérêt général tout en restant dans un dispositif de filière qui garantit à chacun toute sa liberté d'expression. La CSIAM a également tenu à ce que la filière se positionne dans une démarche de propositions et d'écoute réciproques.

Par exemple, je ne crois pas que sur un sujet aussi complexe et délicat que celui de la Sécurité Routière quiconque puisse prétendre avoir lui seul la bonne politique.

Je crois au contraire que celle-ci doit se construire dans l'écoute des arguments de chacun, surtout s'ils sont particulièrement objectifs et solidement argumentés. Sur bon nombre de sujets. nous avons pu coordonner des positions communes d'autant plus aisément que nous sommes tous motards : chacun concourt à faire partager à l'ensemble de la filière son expertise; notre voix porte plus loin, auprès des Pouvoirs Publics car ils savent qu'elle est désormais l'expression d'une filière. C'est ainsi que nous avons travaillé ensemble sur de nombreux sujets comme la campagne Sécurité Routière, l'opération pack protection, la remontée inter-file, la fin des 100 CV. les relations avec la Presse. l'instauration d'un dialogue apaisé (mais pas léthargique) avec les Pouvoirs Publics, etc. Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire mais je crois que nous sommes sur le bon chemin.

> Propos recueillis par Eric Thiollier



# Déménagement, remplacement du délégué général, évolution de poste...

# Il y a du changement au Secrétariat national!

UN VENT DE NOUVEAUTÉS A SOUFFLÉ SUR LE SECRÉTARIAT NATIONAL CES DERNIERS MOIS. UN DÉMÉNAGEMENT, UNE ÉVOLUTION DE POSTE ET LE REMPLACEMENT DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL. LE SECRÉTARIAT S'ADAPTE ET SE FORTIFIE! CELA AUGURE T-IL D'UN DÉVELOPPEMENT À VENIR?

### **UN DÉMÉNAGEMENT**

Les locaux historiques de la Fédération, partagés avec les Editions de la FFMC (Moto Magazine), devenaient vétustes et trop peu fonctionnels. C'est cette raison qui a poussé Moto Magazine à vendre ses anciens locaux pour emménager dans des locaux plus récents, plus fonctionnels, remis à neuf et dans lesquels tous les acteurs du Mouvement FFMC ont toute leur place.

Après plusieurs mois de travaux, durant l'été 2014, ce sont les Éditions de la FFMC, la Fédération puis l'Association pour la Formation Des Motards Pro (AFDM Pro) qui ont progressivement emménagé dans cette nouvelle maison du Mouvement FFMC.

Plus modernes et plus fonctionnels, les locaux de la FFMC ont fait l'objet d'une attention particulière pour que chaque salarié puisse s'approprier l'espace et disposer d'un cadre de



Ci-dessus et à droite, les locaux de Moto Magazine Ci-dessous, les locaux de la FFMC





## UN CHANGEMENT DE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Après 10 ans de bons et loyaux services et le « sentiment du devoir accompli », Eric Thiollier, alias E.T., délégué général de la FFMC depuis 2004, quitte la FFMC afin de prendre du temps pour lui. Après des recherches en interne, c'est Nathanaël Gagnaire, ancien membre du Bureau national issu de l'antenne du Gers, qui a été choisi pour assumer la responsabilité du secrétariat national de la FFMC. Le passage de relais s'est déroulé le

dernier trimestre 2014, permettant à notre nouveau délégué général de prendre ses marques auprès du secrétariat national et des partenaires du Mouvement.

## **UNE ÉVOLUTION DE POSTE**

Ce changement de délégué général a été l'occasion de revoir les prérogatives associées à cette fonction afin de mettre en cohérence les actions de notre fédération avec l'état actuel de sa structure salariée. En effet, depuis l'arrivée de Valentin Page au secrétariat

national, ce dernier a été amené à assumer de nombreuses missions tant en terme de communication, de logistique ou de gestion de projet. Cela a permis de soulager le travail du délégué général et de gagner en efficacité.

Afin d'assurer une cohérence entre les missions réalisées et son statut, Valentin a été nommé Chargé de mission communication, logistique et administratif, validant ainsi la promesse faite aux Assises de 2008 d'embaucher un chargé de mission dédié à la communication!

Un délégué général, animateur de la vie de la Fédération et responsable de la conduite des projets favorisant le développement de la Fédération en accord avec ses statuts. Un recentrage des missions du DG pour une efficacité accrue de l'ensemble du secrétariat national au service des motards!

Le secrétariat national

# 5 questions à Éric Thiollier, Délégué général de la FFMC de 2004 à 2014

# Peux-tu rappeler, en quelques mots, quel a été ton parcours à la FFMC?

« De simple militant de la FFMC lle de France au début des années 90 à membre (bénévole) du Bureau national, puis coordinateur technique national (salarié) de 1995 à 1998. J'ai ensuite travaillé successivement pour la FEMA (Federation of European Motorcyclists Associations) et l'ACEM (Association des Constructeurs Européens de Motocycles) à Bruxelles. J'ai eu la chance d'être à un poste d'observation (et d'action) d'évolutions majeures qui touchent à notre pratique de la moto (le permis, les infrastructures routières, les normes d'homologation. que d'évolutions en 20 ans)! Après deux intérims à Motomagazine, j'ai repris le poste de délégué général fin 2004.»

## De quelles réalisations es-tu le plus fier ?

« Le doublement du nombre d'adhérents et le développement du réseau d'antennes départementales, la mise en place de formations pour les bénévoles (Education Routière de la Jeunesse, Journées techniques et d'information, Conseils de région...), mais surtout du fait que la FFMC a repris son rôle, indispensable selon moi, de représentant des motards auprès des pouvoirs publics (Concertation 2-roues motorisés. Conseil national de la Sécurité Routière, Conseil supérieur de l'éducation routière, CCURRN) mais aussi auprès de nos partenaires naturels du monde du deuxroues motorisé français (cf itw J Bolle, et T Archambault) et européen. En 2004, quand j'ai repris les rênes du secrétariat national, nous étions tricards. Nous venions de claquer la porte du CNSR, plus personne ne voulait nous causer, on passait pour des extrémistes.

sait pour des extremistes.

Attention, je ne m'attribue pas ces réussites. La force de la FFMC c'est justement celle du collectif! Des ses militants, de ses élus bénévoles, des ses salariés, de l'imbrication avec les structures du mouvement...»

## Que retiens-tu de ces années passées à la FFMC ?

« L'association repose par nature sur l'humain. Et l'humain, c'est compliqué... c'est ce qui en fait la difficulté mais aussi ce qui est humainement enrichissant. Pousser un coup de gueule c'est facile, mais quand il faut se retrousser les manches, c'est là qu'on voit les gens de valeur, ceux qui font progresser la communauté motarde. »

# Comment vois-tu les années à venir pour la FFMC ?

« La FFMC doit élargir son audience. Moins de 10 000 adhérents alors qu'il y a 3 millions et demi de deux roues motorisés en France, ce n'est pas assez, même si on a progressé. Je pense que la FFMC est à un tournant de son histoire. Le monde de la moto évolue, je n'ai pas envie que nous soyons les derniers des mohicans d'une époque héroïque, mais qu'au contraire nous sachions faire vivre les valeurs qui fondent nos actions en les transmettant aux

nouvelles générations d'utilisateurs de deux roues motorisés en sachant s'adapter sans oublier nos fondamentaux : Liberté et Solidarité. En ce sens, la FFMC va au-delà d'une simple association d'usagers de la route, mais propose un projet politique rappelé dans ses statuts.»

# Et pour toi ? Quels sont tes projets ? Est-ce que tu reviendras ?

« 10 ans avec les deux doigts dans la prise FFMC, ça ne laisse pas beaucoup de temps pour le perso, dans une vie rythmée par les réunions du bureau national (10/an), les conseils de région (2x/an), les réunions en antenne (X x/ans), les Assises et les Journées Techniques et d'Information... Alors je me donne un an pour faire le tour du monde. Après? On verra bien... »

Propos recueillis par Valentin Page





# mutuelle des motards

## LA MUTUELLE DES MOTARDS PART EN **ASSEMBLÉES RÉGIONALES**

## **LA VIE MUTUALISTE**

Du 2 au 12 mars 2015, la Mutuelle part à la rencontre de ses sociétaires dans 52 villes de France. Échanges sur le bilan de l'année écoulée, les orientations politiques de l'entreprise, ses activités, ses projets, ses tarifs; questions sur les évolutions de son offre et de ses services aux conducteurs de 2-roues ... aux AR, les sociétaires ont la parole.

de leur région, qui les représenteront à l'Assemblée Générale (24 mai 2015).

C'est également en AR que les sociétaires désignent parmi eux leurs représentants aux commissions sinistres. ou se portent eux-mêmes candidats. Uniques dans le monde de l'assurance, elles ont été créées pour accueillir les sociétaires confrontés à une sinistralité anormalement élevée et leur permettre de venir exposer leurs difficultés avant toute prise de décision relative à leur contrat.

## LES AR : PIERRES ANGULAIRES DE DE SOCIÉTAIRE À ADHÉRENT FFMC : LE DÉBAT GAGNE LES AR

Lors des Assises 2013, au cours de l'Assemblée Générale de la Mutuelle, Patrick Jacquot a exposé une proposition de taille pour notre Mouvement : amener l'ensemble des sociétaires à devenir adhérents de la FFMC.

Si la Mutuelle des Motards appartient à ses sociétaires, et à ses sociétaires seulement. le Mouvement FFMC est le socle C'est aussi là qu'ils élisent les sociétaires de son action et a joué un rôle fondamental lors de sa création. Un rôle reconnu et mentionné dans ses statuts. Aujourd'hui. c'est au tour de la Mutuelle de soutenir la FFMC et de renforcer les ponts entre elle et le Mouvement, comme le souhaite Patrick Jacquot (Président Directeur Général de la Mutuelle) : « Derrière ma proposition lors de l'Assemblée Générale 2013, il y a l'arrière pensée suivante : en complément des actions déjà en place, quel «soutien» supplémentaire pourrait apporter la Mutuelle à la FFMC ? Un «soutien» qui traduirait la réciprocité de la Mutuelle vis à vis de la FFMC, en réponse au «soutien originel» qui a permis et porté la création de la Mutuelle. »



Débat avant l'assemblée générale de la Mutuelle des Motards. Lyon, 2014.

Depuis plus de 30 ans, les actions et combats menés ensemble se multiplient. Malgré tout, le constat est là : chacun conserve son particularisme, bon nombre d'adhérents FFMC ne sont pas assurés à la Mutuelle et, inversement, une grande partie des sociétaires de la Mutuelle ne sont pas membres de la FFMC. Alors comment faire ? En prélude de l'AGE de la Mutuelle organisée le 11 octobre dernier à Lyon, les représentants des sociétaires -parmi lesquels de nombreux adhérents FFMC- et le conseil d'administration ont entamé le débat, avec la participation de France Wolf (coordina-

trice du Bureau national de la FFMC). Au printemps, la question sera logiquement au cœur des AR!

## CONTACT

Tel: 0 825 129 129

Site internet: http://www.mutuelledesmotards.fr/



## L'APPEL DE L'AFDIM PRO

« Chers amis.

L'Association pour la For- nous offrons la possibilité DRH, CHSCT, Comités mation Des Motards et les partenaires du mouvement ainsi que des sous- tions. cripteurs individuels ont créés en juillet 2014 la une demande forte pour d'ITT et ont un coût très SCIC AFDM PRO.

Cette structure a pour sibilisation à la sécurité nomique, mais ils ne sont vocation la commercialisation d'actions de sensibilisation et de formation à est difficile d'identifier les N'hésitez pas à nous la sécurité routière.

L'offre existante des stages (soit parce que les PME nées des responsables de perfectionnement va être étoffée avec courant 2015 la réalisation des formations initiales aux différents permis moto, mais aussi des stages de sensibilisation à la sécurité routière plus connus sous C'est pourquoi nous fai- En vous remerciant le nom permis à points. Les stages de perfection-

nement restent la pre-

mière source de revenu de

notamment aux entre-

la formation et la senroutière des usagers de deux-roues, mais dont il responsables concernés transmettre les coordonsont très diffuses, soit concernés ou à leur comparce que les grandes muniquer les nôtres : entreprises et les administrations peuvent être assez hermétiques pour les petites structures).

sons appel aux militants vivement par avance, » et adhérents du Mouvement pour diffuser l'information. Chacun au sein la structure. En s'ouvrant de sa société est invité à

passer le message le cas prises et collectivités, échéant à sa hiérarchie, aux salariés motards de d'Entreprise. Médecine du se voir financer les forma- travail, Préventeur... Les accidents de la circulation C'est un public varié avec sont la première cause élevé tant social qu'écopas une fatalité.

Mail: pro@afdm.org Téléphone : 0685429347 Site: http://pro.afdm.org

## L'ACTIVITÉ DE L'AFDM PRO **EN 2015**

En cours: Stages de perfectionnement **Sensibilisation et formation entreprise**  DÉBUT 2015

**AVRIL** 2015

**Très prochainement** Stages de rattrapage de points Permis moto



## « LE GUIDE DE CONDUITE » DES ÉDITIONS DE LA FFMC **EST EN VENTE**



## **POURQUOI S'ABONNER À MOTO MAG'?**

Moto Magazine et déclinaisons numériques sont la pierre angulaire des mobilisations de la FFMC, pour la dé-

fense des motards. C'est un outil puissant de ralliement et le porte-parole du Mouvement, de sa philosophie d'indépendance et de ses valeurs. Plus il aura d'abonnés, plus nous

Un grand nombre de points de vente ferment. Toute la presse en souffre, il devient plus difficile de trouver Moto Magazine. La solution la plus évidente c'est l'abonnement.

Moto Magazine est un journal qui s'engage auprès des lecteurs et des motards.

Moto Mag ne concoit pas l'information comme la reprise des communiqués de presse que l'on retrouve sur la plupart des sites Internet. Un rédactionnel sans concession, une information de qualité, des tests et essais conso poussés mettent en avant les produits à meilleures qualités/prix. L'équipe de Moto Magazine (journalistes et lecteurs testeurs bénévoles) guide les motards vers des achats d'équipements qui leur font faire des économies de plusieurs centaines d'Euros...

## L'ABONNEMENT OFFRE ÉGALEMENT

- Réduction de 15 % sur tous les produits de la boutique (hors librairie), sans restriction de quantité et toute l'année.
- De nombreuses entrées gratuites pour les évènements motards, dont Moto Magazine est partenaire. Salons, compétitions, concentrations, etc. (exemple : un motard ou une motarde qui a payé son abonnement 32 €,

peut bénéficier d'une entrée gratuite au GP de France d'une valeur de 68 €. soit un cadeau de plus du double du prix de l'abonnement !!!)

- Tarif réduit de 32 € pour les adhérents FFMC, au lieu de 35 € pour un abonnement tout public et de 49 € pour l'achat en kiosque. Tout abonnement donne accès gratuitement à la version numérique.
- Réduction de 5 % sur les « Randos Motomag »
- Possibilité de payer par prélèvement automatique et sans frais au prix de 2,67 € par

Moto Magazine, en plus d'être le média le plus complet et le plus documenté de la presse moto est également le moins cher de sa catégorie.



## CE GUIDE DE CONDUITE EST UNIQUE DANS L'UNIVERS DU **DEUX-ROUES MOTORISÉ**

D'abord parce qu'il est produit par des journalistes de Moto Magazine et des enseignants à la conduite de l'AFDM (Association pour la formation des motards).

Ensuite parce qu'il réunit plus de 100 conseils de conduite rédigés de façon simple et précise, illustrés par des dizaines d'infographies et de photos pour mieux comprendre.

### **UN GUIDE POUR TOUS**

Débutants en scooter ou motards chevronnés, chacun v trouvera découvertes, trucs ou astuces ou encore rappels salvateurs pour bien maîtriser son 2-roues en toutes circonstances.

Un guide qui rassemble les conseils indispensables à connaître et à se rappeler pour garantir à tous les conducteurs de 2 roues «plus de plaisir et moins de risque».

Parlez-en autour de vous.

Faites progresser la sécurité des motards à nos côtés ... OFFREZ-LE À VOS AMIS!



### COMMANDER

100 pages format poche (16.5 x 23.2) Il est vendu 9,50 € (frais de port gratuits pour la France métropolitaine).

Vous pouvez le commander par Internet à l'adresse : http://boutique.motomag.com ou par courrier à : Moto Magazine - Boutique, 8, rue Jean-Jacques Rousseau - 93100 Montreuil

Pour les commandes groupées (clubs, associations ou entreprises ...) : gdeloche@motomag.com

## **ABONNEZ-VOUS À MOTO MAGAZINE EN QUELQUES CLICS SUR** LA BOUTIOUE MOTOMAG.COM

Mensuel 10 n°/an : 32€ avec la version numérique, ses enrichissements vidéo en sus et la consultation des archives.

Mensuel 10 n° et 4 Hors-Série. : 47€ avec la version numérique en sus et la consultation des archives.

Abonnement exclusivement numérique 10 n°/an 30€/an avec ses enrichissements vidéo et la consultation des archives (idéal DOM-TOM et expatriés).



CONTACT@FFMC.FR & 01 48 18 03 20 (TOUS LES JOURS, DE 14H30 À 18H) 8 RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU À MONTREUIL (93100) CONTACTEZ LA FFMC

PERMANENCES JURIDIQUES (réservées aux adhérents) LE JEUDI APRÈS-MIDI, DE 14H30 À 18H AU 01 48 18 12 17

L'ACTUALITÉ DE LA FÉDÉ, C'EST EN DIRECT SUR : FACEBOOK: HTTP://WWW.FACEBOOK.COM/FFMCNAT/

LA NEWSLETTER, ABONNEZ-VOUS! HTTP://NEWSLETTER.FFMC.FR/ L'AGENDA DE LA FÉDÉ : HTTP://AGENDA.FFMC.FR/

LES COORDONNÉES DES ANTENNES FFMC, AFDM LOCALES, BUREAUX ET

ACCÉDEZ À VOTRE ESPACE PERSONNEL ADHÉRENT HTTP://GAEL.FFMC.FR/ IDENTIFIANT : ADRESSE EMAIL